



RAPPORT FINANCIER 2025 / 26

**PRÉSENTÉ À LA 52^E ASSEMBLÉE
ORDINAIRE DES MEMBRES DE LA
FÉDÉRATION SUISSE DE HANDBALL**
SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026,
ZÜRICH ALTSTETTEN

© Foto: ehf/kolektiff

COMPTES ANNUELS

du 01.07.2025 au 30.06.2026

Dans l'ensemble du rapport financier, les montants sont indiqués en CHF, sans décimales.
En raison des arrondis, de légères différences peuvent apparaître au niveau de certains totaux.

Bilan (en CHF)

ACTIFS	Explications	30.06.2026	%	30.06.2025	%
Actifs circulants					
Liquidités	1.1	425'746	11%	185'371	5%
Créances sur livraisons et prestations	1.2	1'704'898	43%	1'992'067	52%
Autres créances à court terme	1.2	248'222	6%	201'271	5%
Stocks	1.3	85'325	2%	65'107	2%
Comptes de régularisation de l'actif	1.4	658'346	17%	655'080	17%
Total		3'122'536	80%	3'098'897	80%
Immobilisations financières					
Immobilisations corporelles	Anlagespiegel	66'000	2%	66'000	2%
Immobilisations incorporelles	Anlagespiegel	29'894	1%	37'644	1%
Total	Anlagespiegel	705'132	18%	655'200	17%
Total		801'026	20%	758'845	20%
TOTAL DE L'ACTIF		3'923'562	100%	3'857'742	100%
PASSIF					
Dettes à court terme					
Dettes sur livraisons et prestations	1.5	776'447	20%	1'447'255	38%
Autres dettes à court terme	1.5	224'602	6%	384'052	10%
Comptes de régularisation du passif	1.6	2'307'908	59%	1'319'437	34%
Total		3'308'956	84%	3'150'744	82%
Capitaux étrangers à long terme					
Provisions	1.7	194'000	5%	193'000	5%
Total		194'000	5%	193'000	5%
Capital des fonds					
Total	1.8	54'545	1%	154'545	4%
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS ET CAPITAL DES FONDS		3'557'501	91%	3'498'289	91%
Capital de la fédération					
Capital libre		359'453	9%	351'156	9%
Résultat de l'exercice		6'607	0%	8'298	0%
TOTAL CAPITAL DE LA FÉDÉRATION		366'061	9%	359'453	9%
TOTAL DU PASSIF		3'923'562	100%	3'857'742	100%

Compte de résultat consolidé (en CHF)

Erläuterungen		Rechnung 2025/26	%	Rechnung 2024/25	%	Budget 2025/26	%
Cotisation du domaine public		306'273	3%	395'730	4%	310'500	3%
Cotisation du domaine privé		1'508'320	16%	1'918'932	18%	1'411'000	14%
Cotisation des fédérations		180'950	2%	172'727	2%	159'500	2%
Produits des livraisons et prestations		7'634'237	79%	8'292'866	77%	8'104'545	81%
Produits d'exploitation	1.9	9'629'780	100%	10'780'255	100%	9'985'545	100%
Charges directes des départements	2.0	4'500'115	47%	5'641'900	52%	5'013'690	50%
Charges de personnel	2.1	4'129'325	43%	4'119'140	38%	4'071'651	40%
Fonctionnaires	2.1	44'698	0%	246'547	2%	130'400	1%
Dépenses en matériel	2.1	795'600	8%	745'621	7%	674'064	7%
Amortissements	Tableau des immobilisations	192'197	2%	111'177	1%	190'000	2%
Charges d'exploitation		9'661'934	100%	10'864'385	100%	10'079'805	100%
Résultat d'exploitation		-32'154	0%	-84'130	-1%	-94'260	-1%
Charges financières		-451	0%	-4'010	0%		0%
Résultat extraordinaire	2.1	61'032	1%	11'025	0%	-2'000	0%
Impôts		658	0%	558	0%	-	0%
Résultat avant variation du capital des fonds affectés		-93'393	-1%	-91'702	-1%	-96'260	-1%
Variation du capital des fonds affectés		100'000	1%	100'000	1%	100'000	1%
Résultat de l'exercice (avant variation du capital de l'organisation)		6'607	0%	8'298	0%	3'740	0%
Variation du capital libre		6'607	0%	8'298	0%	3'740	0%
Résultat de l'exercice (après variation du capital de l'organisation)		0	0%	0	0%	0	0%

CALCUL DE LA VARIATION DU CAPITAL

du 01.07.2025 au 30.06.2026

Capital des Fonds (en CHF)

2023/2024	Solde 01.07.	Allocation	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Solde 30.06.
Fonds affectés:							
Fonds Oscar Fritschi	254'545	-	-	100'000	-	-100'000	154'545
TOTAL DU CAPITAL DES FONDS	254'545	-	-	100'000	-	-100'000	154'545

2024/2025	Solde 01.07.	Allocation	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Solde 30.06.
Fonds affectés:							
Fonds Oscar Fritschi	154'545	-	-	100'000	-	-100'000	54'545
TOTAL DU CAPITAL DES FONDS	154'545	-	-	100'000	-	-100'000	54'545

Capital de la fédération

2023/2024	Solde 01.07.	Allocation	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Solde 30.06.
Capital de la fédération							
Capital libre	501'156	8'298	-	150'000	-	-141'702	359'453
TOTAL DU CAPITAL DE LA FÉDÉRATION	501'156	8'298	-	150'000	-	-141'702	359'453

2024/2025	Solde 01.07.	Allocation	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Solde 30.06.
Capital de la fédération							
Capital libre	359'453	6'607	-	-	-	6'607	366'061
TOTAL DU CAPITAL DE LA FÉDÉRATION	359'453	6'607	-	-	-	6'607	366'061

COMPTES ANNUELS

du 01.07.2025 au 30.06.2026

Compte des flux monétaires (en CHF)

Flux monétaires de l'activité commerciale en cours:	2025/26	2024/25
Résultat de l'exercice avant affectation / prélèvement sur des fonds liés	6'607	8'298
Variation du capital des fonds	-100'000	-100'000
Amortissements et corrections de valeur des immobilisations corporelles	14'600	17'378
Amortissements et corrections de valeur des immobilisations incorporelles	244'860	93'799
Augmentation (+) / diminution (-) des provisions	1'000	193'000
Gains/pertes comptables résultant de la vente d'actifs immobilisés		
Rémunération du capital des fonds	-	-
Remboursement des fonds affectés au capital libre		-150'000
Charges financières (+)	-451	-4'010
Produits financiers (-)	-	81
<i>Variation de l'actif net de l'entreprise:</i>		
Augmentation (-) / diminution (+) des créances sur livraisons et prestations	287'170	-361'328
Augmentation (-) / diminution (+) des autres créances	-46'950	-18'237
Augmentation (-) / diminution (+) des stocks	-20'217	-20'973
Augmentation (-) / diminution (+) des comptes de régularisation de l'actif	-3'266	-169'161
Augmentation (+) / diminution (-) des dettes sur livraisons et prestations	-670'808	89'172
Augmentation (+) / diminution (-) des autres dettes à court terme	-159'451	132'851
Augmentation (+) / diminution (-) des comptes de régularisation du passif	988'471	-9'116
Recettes nettes de l'entreprise	541'564	-298'245
Intérêts versés (-)	451	4'010
Intérêts reçus (+)	-	-81
Total des flux monétaires de l'activité opérationnelle	542'015	-294'316
Flux monétaires de l'activité d'investissement:		
Investissements en immobilisations corporelles	-6'850	-
Désinvestissements des immobilisations corporelles	-	-
Investissements en immobilisations financières	-	-
Investissements en immobilisations incorporelles	-294'791	-236'848
Total des flux monétaires de l'activité d'investissement	-301'641	-236'848
Flux monétaire de l'activité de financement:		
Augmentation des dettes financières	-	-
Diminution des dettes financières	-	-
Paiements aux associés	-	-
Total des flux monétaires de l'activité financière	-	-
Variation nette du fonds «Trésorerie et équivalents de trésorerie»		
Mouvements du fonds «Trésorerie et équivalents de trésorerie»	240'374	-531'164
Solde du fonds «Trésorerie et équivalents de trésorerie» en début d'année	185'371	716'535
Variation nette du fonds «Trésorerie et équivalents de trésorerie»	240'374	-531'164
Solde de «Trésorerie et équivalents de trésorerie» en fin d'année	425'746	185'371
Capital de la fédération (en CHF)	2025/26	2024/25
Solde au 1er juillet	359'453	501'156
Résultat de l'exercice	6'607	8'298
Utilisation	-	-150'000
Solde au 30 juin	366'061	359'453

ANNEXES 2025/26

Détails du bilan et du compte de résultat 2025/26 (en CHF)

du 01.07.2025 au 30.06.2026

	Compte 2025/26	%	Compte 2024/25	%
Caisse	11'397	3%	25'382	14%
Poste	399'191	94%	85'050	46%
Banque	15'158	4%	74'940	40%
1.1 Liquidités	425'746	100%	185'371	100%
Créances des fédérations et des clubs	1'227'471	63%	720'292	33%
Créances de tiers	352'984	18%	577'139	26%
Créances envers les participations	194'442	10%	767'363	35%
Dueroire	-70'000	-4%	-73'000	-3%
Comptes courants (EHF, régions, etc.)	248'222	13%	201'271	9%
Autres créances (AVS, LAA, prestations sociales)	-	0%	-	0%
1.2 Créances et autres créances à court terme	1'953'119	100%	2'193'339	100%
Pour le dueroire, des corrections de valeur individuelles ont été effectuées sur les créances compromises et un forfait de 5 % a été appliqué aux créances restantes sur la base des pertes antérieures.				
Articles de merchandising	85'215	100%	64'998	100%
Matériel de médecine du sport	109	0%	109	0%
1.3 Stocks	85'325	100%	65'107	100%
Comptes de régularisation de l'actif en général (assur., inform., etc.)	50'000	8%	466'986	71%
Comptes de régularisation de l'actif Sport (cours, matchs, etc.)	504'226	77%	150'662	23%
Comptes de régularisation de l'actif EHF	-	0%	-	0%
Comptes de régularisation de l'actif Events, Sponsoring	104'120	16%	4'589	1%
Comptes de régularisation de l'actif Fonctionnaires		0%	32'843	5%
1.4 Comptes de régularisation de l'actif	658'346	100%	655'080	100%
Dettes envers les fédérations et les clubs	340'324	34%	396'860	22%
Dettes envers des tiers et des fonctionnaires	436'123	44%	565'789	31%
Dettes envers les participations		0%	484'607	26%
Autres dettes (LPP, TVA, divers)	224'602	22%	384'052	21%
1.5 Dettes sur livraisons et prestations	1'001'049	100%	1'831'308	100%
Les dettes et créances envers Akademie GmbH sont compensées à partir de 2025/26 (présentation nette).				
Comptes de régularisation du passif en général	173'981	8%	507'204	38%
Comptes de régularisation du passif Sport	2'021'139	88%	808'336	61%
Comptes de régularisation du passif Fonctionnaires	107'788	5%	3'897	0%
Comptes de régularisation du passif Events, Sponsoring	5'000	0%		0%
Comptes de régularisation du passif Personnel (congrés, heures supp.)		0%	-	0%
1.6 Comptes de régularisation du passif	2'307'908	100%	1'319'437	100%
Comptes de régularisation passifs – Sport : cette augmentation par rapport à l'année précédente résulte du versement anticipé de la deuxième tranche de la subvention fédérale 2026 par Swiss Olympic, qui a été comptabilisée en comptes de régularisation passifs et affectée à l'exercice suivant.				
Vacances et heures supplémentaires	194'000	100%	193'000	100%
1.7 Provisions	194'000	100%	193'000	100%
Fonds Oscar Fritschi	54'545	100%	154'545	100%
1.8 Capital des fonds	54'545	100%	154'545	100%

Détails du bilan et du compte de résultat 2025/26 (1.9 produits d'exploitation)) (en CHF)

du 01.07.2025 au 30.06.2026

	Compte 2025/26	%	Compte 2024/25	%	Budget 2025/26	%
Licences	1'560'680	16%	1'543'075	14%	1'593'890	16%
Taxes d'équipe	1'495'850	16%	1'489'650	14%	1'490'000	15%
Cotisations QHL / SPL	280'560	3%	271'500	3%	431'600	4%
Frais des clubs	105'500	1%	106'200	1%	108'500	1%
Cotisations des membres	3'442'590	36%	3'410'425	32%	3'623'990	36%
Subventions cantonales, y c. J+S	306'273	3%	395'730	4%	310'500	3%
Cotisations Swiss Olympic et Swisslos	1'508'320	16%	1'918'932	18%	1'411'000	14%
Cotisations des domaines public et privé	1'814'593	19%	2'314'662	21%	1'721'500	17%
L'exercice 2024/25 comprenait les dernières tranches du programme de stabilisation COVID-19 pour le sport.						
Cotisations EHF et fédérations	180'950	2%	172'727	2%	159'500	2%
Cotisations des fédérations internationales	180'950	2%	172'727	2%	159'500	2%
Sponsoring	1'696'892	18%	1'653'741	15%	1'740'850	17%
Prestations obtenues par échange	433'085	4%	580'168	5%	500'080	5%
Diverses recettes publicitaires et droits TV et radio	206'014	2%	139'553	1%	347'700	3%
Recettes publicitaires	2'335'990	24%	2'373'462	22%	2'588'630	26%
Les recettes publicitaires comprennent les prestations de troc (opérations de compensation) présentées en montants bruts.						
Donateurs et dons	114'708	1%	192'738	2%	40'000	0%
Business club	101'500	1%	106'500	1%	181'500	2%
Fan club	20'074	0%	21'182	0%	25'450	0%
Recettes donateurs	236'283	2%	320'420	3%	246'950	2%
Recettes des spectateurs et droits d'inscription	531'698	6%	560'654	5%	600'075	6%
Contribution d'organisation et divers produits des manifestations	14'169	0%	149'080	1%	189'900	2%
Produits des manifestations	545'867	6%	709'735	7%	789'975	8%
Cours de perfectionnement et de formation continue	219'677	2%	158'619	1%	132'000	1%
Divers produits, y c. merchandising/articles de vente et systèmes de livestream	107'066	1%	138'727	1%	123'000	1%
Transferts de joueurs	135'204	1%	101'979	1%	115'000	1%
Amendes	87'735	1%	99'085	1%	105'000	1%
Nouvelles licences / frais	229'161	2%	234'910	2%	230'000	2%
Liveticker	56'446	1%	38'595	0%	50'000	1%
Indemnités compensatrices pour entraîneurs licenciés	130'625	1%	104'250	1%	80'000	1%
Indemnités compensatrices pour arbitres	149'401	2%	159'977	1%	140'000	1%
Location de services	75'000	1%	616'790	6%	-	0%
Variation des stocks (3390 / 3391)	19'916	0%	20'866	0%	-	0%
Réductions de recettes (réduction de l'impôt préalable / 3392)	-136'723	-1%	-128'607	-1%	-120'000	-1%
Divers produits d'exploitation	1'073'508	11%	1'545'191	14%	855'000	9%
La location de services comprend la facturation des prestations de la FSH à Handball Schweiz Event GmbH pour l'EURO 2028 (l'année précédente pour l'EURO 2024).						
1.9 produits d'exploitation	9'629'780	100%	10'780'255	100%	9'985'545	100%

ANNEXES 2025/26

2.0 Détails relatifs au compte de résultat (charges directes des départements) (in CHF)

de 01.07.2025 au 30.06.2026

		Compte 2025/26	%	Compte 2024/25	%	Budget 2025/26	%
Hommes	Sport d'élite	442'577	6%	433'509	5%	344'840	4%
	Sport de compétition de la relève	453'136	6%	458'483	5%	521'180	6%
Femmes	Sport d'élite	529'641	7%	524'251	6%	510'544	6%
	Sport de compétition de la relève	506'194	6%	649'725	7%	471'001	6%
Formation		209'354	3%	176'471	2%	142'700	2%
Charges de personnel		1'456'296	18%	1'370'662	15%	1'444'151	17%
Sport d'élite et Formation		3'597'198	45%	3'613'102	40%	3'434'416	41%
Projets de participation		15'012	0%	249'158	3%	165'000	2%
Promotion du Handball		250'148	3%	383'624	4%	382'900	5%
Charges de personnel		649'071	8%	623'572	7%	643'897	8%
Autres charges d'exploitation		6'805	0%	4'986	0%	-	0%
Promotion du Handball		921'036	12%	1'261'340	14%	1'191'797	14%
Les projets de participation sont développés et financés dans le cadre du programme Legacy de l'EURO 2028.							
Compétition		27'677	0%	31'898	0%	15'000	0%
Arbitres		201'199	3%	297'226	3%	300'000	4%
Charges de personnel		368'003	5%	367'533	4%	362'209	4%
Compétition et Arbitres		596'879	8%	696'657	8%	677'209	8%
Marketing		372'468	5%	813'726	9%	769'000	9%
Prestations obtenues par échange		433'757	5%	578'541	6%	480'080	6%
Communication		471'906	6%	340'732	4%	207'400	2%
Events		580'241	7%	699'569	8%	704'045	8%
Charges de personnel		961'528	12%	984'454	11%	974'811	12%
Marketing et Communication		2'819'901	36%	3'417'021	38%	3'135'336	37%
Dans le Marketing, les prestations obtenues par échange sont représentées en montants bruts.							
Total		7'935'014	100%	8'988'120	100%	8'438'758	100%
Répartition des charges de personnel		3'434'899	43%	3'346'221	37%	3'425'068	41%
Les charges de personnel comportent les frais des entraîneurs (avec contrat de travail) et des collaborateurs du bureau central des différents domaines.							
2.0 Total des charges des départements		4'500'115	57%	5'641'900	63%	5'013'690	59%

Détails relatifs au compte de résultat 2025/26 (2.1 Organisation) (in CHF)

01.07.2025 bis 30.06.2026

CHARGES DE PERSONNEL	Compte 2025/26	%	Compte 2024/25	%	Budget 2025/26	%
Indemnités des entraîneurs et des encadrants	675'044	16%	566'910	14%	606'802	15%
Charges salariales du bureau central	2'618'474	63%	2'764'168	67%	2'763'538	68%
Prestations sociales	515'106	12%	555'325	13%	499'101	12%
Autres charges de personnel	320'700	8%	232'736	6%	202'210	5%
Total des charges de personnel	4'129'325	100%	4'119'140	100%	4'071'651	100%
FONCTIONNAIRES						
Indemnités, voyages et représentations (y c. assemblée des membres)	44'698	100%	246'547	100%	130'400	100%
Total fonctionnaires	44'698	100%	246'547	100%	130'400	100%
Les différents types de coûts des écritures TP et des comptabilisations effectives constituent les principaux facteurs expliquant les écarts par rapport à l'exercice précédent.						
DÉPENSES EN MATÉRIEL						
Charges immobilières et charges de locaux	145'682	18%	146'861	20%	151'800	23%
L'entretien et les réparations	10'130	1%	13'378	2%	8'000	1%
Charges administratives	21'042	3%	21'831	3%	19'000	3%
Assurances non-vie, taxes et cotisations	45'166	6%	21'511	3%	44'000	7%
Frais juridiques et frais de conseil	26'694	3%	15'447	2%	21'000	3%
Informatique (logiciels / matériel / Internet)	546'886	70%	526'593	72%	429'264	65%
Autres charges	-	0%	-	0%	1'000	0%
Total des dépenses en matériel	795'600	100%	745'621	100%	674'064	100%
Résultat extraordinaire						
Divers	61'032	100%	11'025	100%	-2'000	100%
Total du résultat extraordinaire	61'032	100%	11'025	100%	-2'000	100%
Le résultat extraordinaire est principalement dû à des amortissements supplémentaires consécutifs à une correction de valeur sur les immobilisations incorporelles de l'exercice 2024/25.						

ANNEXES 2025/26

Tableau des immobilisations (en CHF)
de 01.07.2025 au 30.06.2026

Immobilisations corporelles				
Frais d'acquisition	Matériel informatique	Meubles et équipements	Équipements sportifs et accessoires	TOTAL matériel
Solde au 30 juin 2023	268'140	93'398	75'400	436'938
Acquisitions				
Sorties				
Reclassements				
Solde au 30 juin 2024	268'140	93'398	75'400	436'938
Acquisitions	6'850			6'850
Sorties				
Reclassements				
Solde au 30 juin 2025	274'990	93'398	75'400	443'788
Cumul des amortissements	Matériel informatique	Meubles et équipements	Équipements sportifs et accessoires	TOTAL matériel
Solde au 30 juin 2023	213'117	93'398	75'400	381'915
Amortissements	17'378			17'378
Amortissements extraord.				
Sorties				
Reclassements				
Solde au 30 juin 2024	230'495	93'398	75'400	399'293
Amortissements	14'600			14'600
Amortissements extraord.				
Sorties				
Reclassements				
Solde au 30 juin 2025	245'095	93'398	75'400	413'893
Valeur comptable nette	IT-Hardware	Mobilier & Einrichtungen	Sportgeräte & Zubehör	TOTAL matériel
au 30 juin 2023	55'023	-	-	55'023
au 30 juin 2024	37'645	-	-	37'645
au 30 juin 2025	29'894	-	-	29'894

Dettes de crédit-bail		30 juin 2025	
Structure des échéances			
dans un délai d'un an		-	
au bout d'un an et dans un délai de 5 ans		-	
au-delà de 5 ans		-	
Dettes de crédit-bail			
hors paiements futurs d'intérêts		-	Dettes de crédit-bail à court terme
Dettes de crédit-bail nettes		-	Dettes de crédit-bail à long terme

Immobilisations incorporelles						TOTAL total immobilisations
Frais d'acquisition	Immobilisa- tions incorporelles	VAT	Site web	Plateforme inf. pour entraîneurs	Total imm. incorporelles	
Solde au 30 juin 2023	191'073	897'816	507'485	83'525	1'679'899	2'116'838
Acquisitions		183'176	53'672		236'848	236'848
Sorties						
Reclassements						
Solde au 30 juin 2024	191'073	1'080'992	561'157	83'525	1'916'746	2'353'686
Acquisitions		196'756	98'035		294'791	301'641
Sorties						
Reclassements						
Solde au 30 juin 2025	191'073	1'277'748	659'192	83'525	2'211'538	2'655'326
Cumul des amortissements	Immobilisa- tions incorporelles	VAT	Site web	Plateforme inf. pour entraîneurs	Total imm. incorporelles	total imm. incorporelles
Solde au 30 juin 2023	180'773	471'111	446'638	69'225	1'167'747	1'549'663
Amortissements	3'600	67'323	13'126	9'750	93'799	111'177
Amortissements extraord.						
Sorties						
Reclassements						
Solde au 30 juin 2024	184'373	538'434	459'764	78'975	1'261'546	1'660'840
Amortissements	3'600	120'047	49'400	4'550	177'597	192'197
Amortissements extraord.		45'794	21'469		67'263	67'263
Sorties						
Reclassements						
Solde au 30 juin 2025	187'973	704'275	530'633	83'525	1'506'406	1'920'299
Valeur comptable nette	Immobilisa- tions incorporelles	VAT	Site web	Plateforme inf. pour entraîneurs	Total imm. incorporelles	total immobilisations
au 30 juin 2023	10'300	426'705	60'847	14'300	512'152	567'175
au 30 juin 2024	6'700	542'558	101'393	4'550	655'200	692'846
au 30 juin 2025	3'100	573'473	128'559	-	705'132	735'026

Participations principales	
au 30 juin 2025	66'000
Handball-Akademie Frauen GmbH	15'000
Coopérative Indoor Sport	1'000
Handball Schweiz Event GmbH	50'000
au 30 juin 2026	66'000
Handball-Akademie Frauen GmbH	15'000
Coopérative Indoor Sport	1'000
Handball Schweiz Event GmbH	50'000

ANNEXES 2025/26

3.0 Résumé des principes essentiels de présentation des comptes

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes a été établie conformément aux principes de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21 pour le compte de Swiss Olympic Association. Contrairement à la légitimité légale des réserves latentes, et aux fins d'établissement des comptes annuels, tous les postes du bilan ont été traités conformément aux valeurs maximales de la législation sur les sociétés anonymes. Les comptes annuels ont été présentés de telle sorte que l'état du patrimoine et les résultats de la fédération puissent être évalués avec le maximum de fiabilité.

Date de clôture

La date clôture des comptes de la fédération est le 30 juin.

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs détenus sur les comptes postaux et bancaires.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, déduction faite des correctifs de valeur requis sur les positions menacées et d'une régularisation forfaitaire basée sur les valeurs empiriques des exercices passés.

Capital des fonds affectés

Les fonds affectés proviennent de la disposition explicite du donateur respectivement lorsqu'une affectation précise est impliquée.

Stocks

L'évaluation des stocks s'effectue sur la base des coûts d'acquisition ou de fabrication, ou – si ces derniers sont plus faibles – sur la base de leur valeur de cession réalisable. En ce qui concerne les articles non courants, un correctif d'évaluation prenant raisonnablement en compte les risques est appliqué.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à hauteur des coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les investissements destinés à l'accroissement de valeur sont comptabilisés à l'actif en tant qu'immobilisations corporelles. Les dépenses de réparation et de maintenance sont imputées directement au compte de résultat.

Dépréciation des immobilisations

Le maintien de la valeur des immobilisations est examiné chaque année à la date de clôture du bilan. Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, il en résulte une détérioration de la valeur dont il est tenu compte sous la forme d'un amortissement spécial approprié.

Immobilisations financières

Les titres détenus à des fins d'investissements à long terme sont évalués à la valeur marchande. Les autres immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur valeur nominale, déduction faite des correctifs de valeur requis sur les immobilisations financières menacées.

Immobilisations incorporelles

Les biens immatériels acquis sont inscrits au bilan à hauteur des coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont linéaires et calculés sur la base de la durée de vie économique estimée. Les immobilisations incorporelles issues du fruit de notre propre travail ne sont pas comptabilisées à l'actif.

Provisions

Les provisions sont saisies lorsqu'un événement a généré une dette dans le passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais approximativement connus.

Académie féminine de handball

Comme les années précédentes, la FSH a soutenu l'Académie féminine de handball CONCORDIA avec un montant substantiel.

4.0 Autres données

Contribution fédérative de Swiss Olympic

Durant l'exercice 2025/2026, la Fédération suisse de handball a reçu des contributions fédératives de la part de Swiss Olympic de CHF 2'129'078, qui ont été reversées en partie aux clubs Rookies et RLZ. Cette contribution se subdivise en un montant de CHF 958'028 provenant de l'Office fédéral du sport (OFSP) et un montant de CHF 1'171'050 provenant de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport (FSSES).

Participations

- **Académie féminine de handball GmbH, Olten**
Capital sous forme de parts sociales CHF 20'000.-
Taux de participation 100%
Valeur comptable CHF 15'000.-
(exercice précédent : CHF 15'000.-)
- **Handball Suisse Event GmbH**
Capital sous forme de parts sociales CHF 50'000.-
Taux de participation 100%
Valeur comptable CHF 50'000.-
(exercice précédent : CHF 50'000.-)
- **Coopérative Indoor Sport**
Part sociale CHF 1000.-
Valeur comptable CHF 1000.-
(exercice précédent : CHF 1000.-)

Emplois à temps plein

Comité central et à la direction :
CHF 633'438.-

Le Comité central perçoit exclusivement des indemnités de frais.

Mécénat et promotion courante du handball suisse

Les entités suivantes sont des associations actuellement engagées en faveur de la promotion du handball suisse :

- **Fondation Pro Handball**
La fondation « Pro Handball » a été créée en date du 10 juillet 2019 et avait été préfinancée par la FSH à hauteur de CHF 50'000.-. La fondation Pro Handball a continué à soutenir le handball suisse au cours de l'exercice 2025/2026.
- **Fonds Oscar Fritschi**
Depuis 2016, le legs de l'ancien arbitre international et homme d'affaires Oscar Fritschi existe pour promouvoir le handball. Pour l'exercice 2025/2026, des soutiens à des projets d'une valeur d'environ CHF 100'000.- ont été approuvés.

BUDGET 2026/27

de 01.07.2026 au 30.06.2027

Compte de résultat (en CHF)

Commentaires		Budget		%	Budget		%	Compte		%
		01.07.2026-30.06.2027			01.07.25-30.06.2026			01.07.25-30.06.2026		
Cotisations des membres actifs (licences)	1	1'560'000	15%		1'593'890	16%		1'560'680	16%	
Taxes d'inscription d'équipe FSH	1	1'490'000	15%		1'490'000	15%		1'495'850	16%	
Cotisations QHL / SPL (taxes d'inscription d'équipe + frais de gestion)	1	289'000	4%		431'600	4%		280'560	3%	
Cotisation de club	1	105'000	1%		108'500	1%		105'500	1%	
Cotisation du domaine public (Confédération / canton)	2	313'000	3%		310'500	3%		306'273	3%	
Cotisation du domaine de droit privé (Swiss Olympic / Aide sportive)	2	1'528'850	15%		1'411'000	14%		1'508'320	16%	
Cotisation des associations	2	75'600	1%		159'500	2%		180'950	2%	
Recettes publicitaires	3	2'632'830	26%		2'588'630	26%		2'335'990	24%	
Recettes donateurs	3	352'500	3%		246'950	2%		236'283	2%	
Recettes de manifestations (not. recettes billetterie)	3	645'060	6%		789'975	8%		545'867	6%	
Recettes formation et perfectionnement	4	170'000	2%		132'000	1%		219'677	2%	
Divers	4	140'000	1%		173'000	2%		183'428	2%	
Transferts de joueurs	4	115'000	1%		115'000	1%		135'204	1%	
Amendes	4	105'000	1%		105'000	1%		87'735	1%	
Nouvelles licences / frais	4	230'000	2%		230'000	2%		229'161	2%	
Indemnités compensatrices pour entraîneurs licenciés	4	80'000	1%		80'000	1%		130'625	1%	
Prestations compensatoires pour manque d'arbitres	4	140'000	1%		140'000	1%		149'401	2%	
Services organisationnels	5	352'406	3%					75'000	1%	
Réductions de recettes (réduction de l'impôt préalable)	6	-120'000	-1%		-120'000	-1%		-136'723	-1%	
TOTAL Produits d'exploration		10'204'246	100%		9'985'545	100%		9'629'780	100%	

Notes explicatives sur le budget

RECETTES

Cotisations des clubs et des membres (licences, frais d'inscription d'équipe, cotisation au club, coupe) (3'444 kCHF)

1. Les cotisations et licences des clubs et des membres ont été calculées sur la base des données fournies par les clubs via le VAT.

Subventions du secteur public, de Swiss Olympic et des fédérations (1'918 kCHF)

2. En ce qui concerne les subventions du secteur public (Confédération/canton/J+S), il a été tenu compte du fait que les versements sont effectués directement aux associations régionales. La contribution de Swiss Olympic fait partie intégrante de la convention de prestations. À cela s'ajoutent les contributions provenant de nouveaux domaines de soutien spécifiques de la Fondation pour la promotion du sport en Suisse (SFS). La contribution des fédérations comprend les droits d'inscription pour les qualifications aux Championnats d'Europe et du monde des équipes nationales.

Recettes issues du marketing (3'630 kCHF)

3. Les recettes issues du marketing se composent des recettes publicitaires provenant des sponsors, des contributions des donateurs et des recettes issues des manifestations. Les recettes publicitaires proviennent des contrats existants avec les sponsors, y compris la possibilité de prolonger ces contrats, ainsi que de la prospection active de nouveaux sponsors. Les prestations de troc (échanges de services) sont également incluses dans les recettes publicitaires. En ce qui concerne les recettes issues des manifestations, la stratégie adoptée permettra d'accroître encore l'attractivité de ces événements, sachant que ces recettes dépendent des tirages au sort, de la liste des matchs et de l'attractivité des adversaires.

Recettes provenant de la formation initiale et continue, des activités diverses, des transferts de joueurs, des amendes, des nouvelles inscriptions, des taxes de compensation versées aux entraîneurs titulaires d'une licence et des taxes de compensation versées aux arbitres (980 kCHF)

4. Les recettes issues de la formation initiale et continue comprennent principalement la formation des entraîneurs. Les taxes de compensation versées aux arbitres se basent sur l'expérience acquise avec le système de bonus/malus des années précédentes.

Mise à disposition du personnel (352 kCHF)

5. Les recettes issues de la mise à disposition du personnel comprennent les facturations de la Fédération Suisse de Handball à Handball Schweiz Event GmbH dans le cadre d'activités liées à l'EURO 2028.

Réductions sur les recettes (-120 kCHF)

6. Les réductions sur les recettes correspondent aux déductions de la TVA en amont.

BUDGET 2026/27

de 01.07.2026 au 30.06.2027

Compte de résultat (en CHF)

Commentaires		Budget		%		Budget		%		Compte		%	
		01.07.2026 - 30.06.2027				01.07.2025 - 30.06.2026				01.07.2025 - 30.06.2026			
Produits d'exploitation		10'204'246	100%			9'985'545	100%			9'629'780	100%		
Charges Sport d'élite hommes	7	337'235	3%			344'840	3%			442'577	5%		
Charges Sport d'élite femmes	8	613'029	6%			510'544	5%			529'641	6%		
Charges Relève hommes	9	625'164	6%			521'180	5%			453'136	5%		
Charges Relève femmes	10	500'253	5%			471'001	5%			506'194	5%		
Charges Formation	11	115'000	1%			142'700	1%			209'354	2%		
Sport d'élite et Formation		2'190'681	21%			1'990'265	20%			2'140'902	22%		
Participation	12	10'000	0%			165'000	2%			21'817	0%		
Promotion du Handball	13	317'000	3%			382'900	4%			250'148	3%		
Promotion du Handball		327'000	3%			547'900	6%			271'965	3%		
Compétition	14	15'000	0%			15'000	0%			27'677	0%		
Arbitres	14	285'000	3%			300'000	3%			201'199	2%		
Compétition et Arbitres		300'000	3%			315'000	3%			228'876	2%		
Marketing	15	558'100	6%			769'000	8%			372'468	4%		
Prestations obtenues par échange	15	480'080	5%			480'080	5%			433'757	5%		
Communication	16	338'450	3%			207'400	2%			471'906	5%		
Events	15	798'000	8%			704'045	7%			580'241	6%		
Marketing et Communication		2'174'630	22%			2'160'525	22%			1'858'373	19%		
Charges directes des départements		4'992'311	50%			5'013'690	52%			4'500'115	44%		
Résultat intermédiaire I		5'211'935	52%			4'971'855	51%			5'129'664	53%		
Charges de personnel Sport d'élite et Formation		1'416'561	14%			1'444'151	15%			1'456'296	15%		
Charges de personnel Promotion du Handball		766'609	8%			643'897	7%			649'071	7%		
Charges de personnel Compétition et Arbitres		361'212	4%			362'209	4%			368'003	4%		
Charges de personnel Marketing et Communication		980'141	10%			974'811	10%			961'528	10%		
Charges de personnel Finance et Services		759'332	8%			646'584	7%			694'426	7%		
Total Charges de personnel	17	4'283'854	43%			4'071'651	42%			4'129'325	43%		
Fonctionnaires		110'200	1%			130'400	1%			44'698	0%		
Dépenses en Matériel		674'719	7%			674'064	7%			795'600	8%		
Amortissements		190'000	2%			190'000	2%			192'197	2%		
Autres charges d'exploitation	18	974'919	10%			994'464	10%			1'032'494	11%		
Résultat d'exploitation		-46'839	0%			-94'260	-1%			-32'154	0%		
Du capital des fonds affectés (incl. résultat financier et impôts)		-2'000	0%			-2'000	0%			-61'238	-1%		
Résultat avant variation du capital des fonds affectés		-48'839	0%			-96'260	-1%			-93'393	-1%		
Variation du capital des fonds affectés	19	54'545	1%			100'000	1%			100'000	1%		
Résultat de l'exercice		5'706	0%			3'740	0%			6'607	0%		

Notes explicatives sur le budget

CHARGES

Sport de performance et formation (2'191 kCHF)

7. Pour le sport d'élite masculin, la préparation aux Championnats d'Europe (y compris l'EHF EURO Cup) ainsi que la Yellow Cup sont prises en compte. Des formations sont également prévues pendant la saison.
8. Le présent budget consacré au sport d'élite féminin prévoit la participation au Championnat d'Europe 2026 et aux play-offs du Championnat du monde. Des formations sont également prévues pendant la saison. Sont également incluses des dépenses exceptionnelles financées par des recettes exceptionnelles (programme d'impulsion pour les équipes nationales féminines de Swiss Olympic).
9. En ce qui concerne la relève masculine, le budget prévoit la participation des moins de 21 ans au Championnat d'Europe et à l'Airport Trophy, celle des moins de 19 ans au Championnat d'Europe, ainsi que celle des moins de 17 ans à des formations. De plus, une contribution de soutien à l'Académie masculine de handball est désormais inscrite au budget de l'OYM.
10. Pour la relève féminine, ce sont principalement le Championnat du monde des moins de 18 ans et la participation à l'European Open qui sont prévus. De plus, une contribution de soutien à l'Académie féminine de handball au sein de l'OYM est à nouveau inscrite au budget.
11. Dans le domaine de la formation, divers cours destinés aux entraîneurs, aux préparateurs physiques et aux entraîneurs de gardiens sont prévus.

Participation (10 kCHF)

12. Des projets participatifs et innovants visant à susciter l'engouement d'un plus grand nombre de personnes pour le handball sont désormais développés et budgétisés dans le cadre du programme EURO 2028 Legacy.

Promotion du handball (317 kCHF)

13. Dans le domaine de la promotion du handball, les investissements portent principalement sur le programme «Handball fait école». Par ailleurs, des événements de handball sont organisés dans le cadre du handball pour enfants et scolaire, et accompagnés d'une campagne de communication #borntoplayhandball.

Compétitions et arbitres (300 kCHF)

14. La section Arbitres (ASR) est structurée en plusieurs domaines: organisation, engagement, handball populaire/de performance, développement, cadres de promotion, recrutement, élite et promotion du handball féminin.

Marketing et événements (1'836 kCHF)

15. Les événements prennent en compte l'ensemble des coûts liés aux matchs internationaux, à la journée de la finale de la Coupe et à l'IHF Beach Handball Global Tour. Cela comprend des coûts tels que le revêtement de sol de la salle, la production télévisée, l'équipe visiteuse, etc. Le marketing inclut notamment les coûts liés au Topscorer et aux prestations générales de sponsoring de Mobiliar, qui sont répercutés aux clubs de la SHL et de la SPL. Les prestations de troc (échanges de services) s'élèvent à 480 kCHF.

Communication (339 kCHF)

16. En matière de communication, l'objectif est d'être présent sur tous les canaux pertinents. Cela concerne notamment les productions télévisées, le site web, les réseaux sociaux et la diffusion en direct (RED).

Charges de personnel (4'284 kCHF)

17. Conformément aux normes Swiss GAAP RPC, les charges de personnel sont présentées sous la forme d'un montant global. Cela signifie que l'ensemble du personnel du bureau, ainsi que les entraîneurs et les encadrants, est inclus dans les charges de personnel. Pour la FSH, cela se traduit par les charges de personnel suivantes par département:
- | | |
|--|------------|
| Sport de performance et formation | 1'417 kCHF |
| Compétition et arbitres | 361 kCHF |
| Promotion du handball | 67 kCHF |
| Marketing, événements et communication | 980 kCHF |
| Finances et services | 759 kCHF |

Autres charges d'exploitation (975 kCHF)

18. Les autres charges d'exploitation comprennent les charges matérielles, notamment les coûts liés à l'informatique, aux loyers et à l'administration, ainsi que l'ensemble des émoluments versés aux fonctionnaires, dont environ 25 kCHF sont reversés aux clubs. Elles incluent également des amortissements d'un montant de 190 kCHF.

Variation du capital du fonds (55 kCHF)

19. Une demande de soutien a été déposée auprès du Fonds Oscar Fritschi pour l'Académie féminine de handball (55 kCHF).

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

en allemand



Tel. +41 62 387 95 25
www.bdo.ch
olten@bdo.ch

BDO AG
Solithurnerstrasse 74
4600 Olten

Bericht der Revisionsstelle zur eingeschränkten Revision nach Swiss GAAP FER An die Mitgliederversammlung des

Schweizerischer Handballverband (SHV), Olten

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (bestehend aus Bilanz, Betriebsrechnung, Geldflussrechnung, Rechnung über die Veränderung des Kapitals und Anhang) des Schweizerischer Handballverband (SHV) für das am 30. Juni 2026 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft. In Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21 unterliegen die Angaben im Leistungsbericht keiner Prüfungspflicht der Revisionsstelle.

Für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER, den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen. Ein Mitarbeitender unserer Gesellschaft hat im Berichtsjahr bei der Buchführung mitgewirkt. An der eingeschränkten Revision war er nicht beteiligt.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der bei der geprüften Einheit vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung kein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild der Vermögens-, Finanz- und Ertragslage in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER vermittelt und nicht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht.

Olten, 3. August 2026

BDO AG

Timothy Scott

Leitender Revisor
Zugelassener Revisionsexperte

ppa. Michael Forrer

Zugelassener Revisionsexperte

Beilage
Jahresrechnung



SHV | Schweizerischer Handball-Verband
FSH | Fédération Suisse de Handball
SHF | Swiss Handball Federation

Schweizerischer Handball-Verband
Tannwaldstrasse 2
Postfach 1750
4600 Olten
Telefon 031 370 70 00
Telefax 031 370 70 09
shv-fsh@handball.ch
handball.ch